

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion publique le 21 septembre 2021 à Altkirch

Plan de Prévention des Risques Naturels Mouvements de terrain

Communes d'Altkirch, Carspach, Hirsingue et Hirtzbach

Le Préfet du Haut-Rhin a prescrit l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Naturels Mouvements de terrain (PPRNMvt) sur le secteur d'Altkirch par arrêté du 08 janvier 2016, modifié les 20 octobre 2017, 19 octobre 2018 (nouveau périmètre d'étude) et 30 novembre 2018 (prorogation du délai d'approbation).

Le projet de PPRNMvt est établi par les services de l'État en association avec les personnes publiques et organismes associés ainsi qu'en concertation avec le public.

Ainsi, préalablement à l'enquête publique qui se déroulera fin d'année 2021, une réunion publique d'information est organisée :

le 21 septembre 2021 à 18h00

Les administrés pourront participer à cette réunion selon leur convenance :

- soit en présentiel munis d'un passe sanitaire dans les locaux de la « Halle au Blé », 1 Place Xavier Jourdain à Altkirch,
- soit en distanciel par visio-conférence avec la possibilité de poser des questions et faire part de leurs observations en utilisant le lien internet qui figurera sur le site internet de la mairie d'Altkirch (<http://mairie-altkirch.fr/>) à partir du **13** septembre 2021 .

Au cours de cette réunion, les services de l'État présenteront :

- le cadre réglementaire d'un PPRN
- l'aléa « Mouvement de terrain » et méthode de détermination
- les cartes d'aléa « Mouvement de terrain » et les cartes d'enjeux dans le périmètre d'étude
- les cartes de zonage réglementaire et les grands principes du nouveau projet de règlement

- les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde
- le calendrier prévisionnel d'élaboration du PPRNMvt